



**Direction du Développement
Economique et de l'Emploi**

Lons-le-Saunier, le 18 décembre 2023

Monsieur Christian BUCHOT
Président
Communauté de Communes Porte du Jura
10 Grande rue
39190 BEAUFORT-ORBAGNA

Nos Réf. : CM/CG/145

Objet : Procédure de mise en compatibilité
du PLU de la commune de Cousance

Monsieur le Président,

Nous accusons réception du dossier de consultation dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU de la commune de Cousance.

Ce projet ne remet pas en cause les objectifs du PADD du PLU et permet de participer au développement économique du territoire en gardant l'activité de production en place le temps du remplacement de la chaufferie. Au regard des ambitions du projet de nouvelle chaufferie et de ses installations connexes par le groupe « Lacroix Emballages » et des contraintes liées à la configuration du site, l'extension du secteur UX vers le sud est pertinente.

L'analyse et les projections liées à cette mise en compatibilité, nous paraissent correctes au vu du cadre réglementaire sur l'artificialisation foncière, le respect de l'environnement et des paysages.

Ainsi, la CCI du Jura émet un avis favorable sur le projet de mise en compatibilité du PLU de Cousance porté par la communauté de communes Porte du Jura.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

La Responsable Appui aux territoires et Attractivité,

Charlotte MINOTTI